



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 11 février 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 11 février 2019 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

2019-02-021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 11 février 2019.

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 février 2019 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019

3.2 Dépôt de la correspondance

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 Ratification du mouvement de personnel – Janvier 2019

4.2 Permanence – Adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications

5. FINANCES

5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Janvier 2019

5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – Janvier 2019

6. SERVICES URBAINS

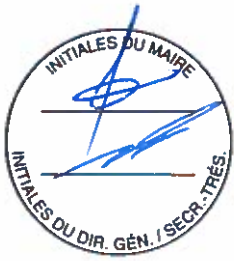
6.1 Approbation de l'ordre de changement numéro 19–Wood Solutions en environnement et infrastructure – Traitement de l'eau potable et des eaux usées

6.2 Appui – Projet de protection des espèces en péril et la biodiversité en Montérégie Ouest – Groupe Ambioterra

6.3 Approbation de l'ordre de changement numéro 2 – Transport Daniel Bourgon inc. – Fourniture, chargement et transport d'abrasifs

6.4 Autorisation de paiement – Construction J.P. Roy inc. – Réparation bris d'aqueduc

7. URBANISME ET AMÉNAGEMENT



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

7.1 Appui – Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – Lot # 3
766 113

7.2 Appui – Demande de lotissement / aliénation auprès de la CPTAQ
– Lot # 3 765 765

8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Adoption – Politique des aînés de Saint-Polycarpe (MADA)

8.2 Autorisation – Évènement « Défi Soulanges » de l'école
secondaire Soulanges

8.3 Aide financière – Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe

8.4 Aide financière – Gala méritas 2018-2019 – École secondaire
Soulanges

8.5 Aide financière – Voyage étudiant – École secondaire Soulanges

8.6 Approbation de facture et autorisation de paiement - Réseau Biblio
de la Montérégie

8.7 Modification – Tarification des heures de glace du Centre sportif
Soulanges

8.8 Approbation de l'ordre de changement numéro 1 – Dubé Barsalou
communications – Honoraires pour la démarche MADA

8.9 Autorisation de paiement – Dubé Barsalou communications –
Conception et finalisation politique MADA

9. RÉGLEMENTS

9.1 Adoption – Règlement 166-2019 sur le traitement des élus
municipaux

10. AFFAIRES DIVERSES

10.1 Participation – Relations extérieures et d'affaires – Souper
régional de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-
Soulanges

11. PAROLES AUX CONSEILLERS

12. PAROLE AU MAIRE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2019

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la
séance ordinaire du 14 janvier 2019 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

N° de résolution
ou annotation

Date	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
25 janvier 2019	La Mutuelle des municipalités du Québec	Part de ristourne 2018 de la MMQ – 2 741 \$	Bernard Deschamps, Président- directeur général
23 janvier 2019	Ministère des affaires municipales et de l'Habitation (MAMOT)	Acceptation – Programmation de travaux révisée – TECQ	Jean-François Bellemare, directeur général

2019-02-023

RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – JANVIER 2019

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de janvier 2019;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-024

PERMANENCE – ADJOINTE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, RESPONSABLE DU GREFFE ET DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU

D'ACCORDER la permanence à l'employé 13-0013, Julie Paradis, au poste d'adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications, et ce, à compter du 13 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-025

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – JANVIER 2019

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2019-02 et la liste des transferts budgétaires du mois de janvier 2019 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2019-02 et la liste des transferts budgétaires du mois de janvier 2019;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2019-02 totalisant un montant de 421 222,01 \$, soit :



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Chèques émis par la municipalité	166 068,93 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	25 052,59 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	146 337,61 \$
Salaires nets	83 762,88 \$
TOTAL	421 222,01 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-026

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – JANVIER 2019

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 247,54 \$ pour le mois de janvier 2019 déposé lors de la présente séance;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de janvier 2019 du directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 247,54 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-027

APPROBATION – ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 19 – WOOD SOLUTIONS EN ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURE – TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT qu'il y a eu installation de l'enregistreur de débordement en décembre 2018;

CONSIDÉRANT que l'exécution de cette intervention a été approuvée par le directeur général et secrétaire-trésorier;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 19 de Wood Environnement & Infrastructure Solutions pour un montant total de 340,33 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 19 ainsi qu'à payer l'entreprise Wood Environnement & Infrastructure Solutions un montant de 340,33 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires 02-412-00-411, 02-414-00-411 et 02-415-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-028

APPUI – PROJET DE PROTECTION DES ESPÈCES EN PÉRIL ET LA BIODIVERSITÉ EN MONTÉRÉGIE OUEST – GROUPE AMBIOTERRA

CONSIDÉRANT QUE le groupe Ambioterra sollicite l'appui de la Municipalité de Saint-Polycarpe pour un projet de protection des espèces en péril et de la biodiversité en Montérégie Ouest;

CONSIDÉRANT QUE le projet de protection des espèces en péril et de la biodiversité vise à protéger l'environnement, notamment par la protection des cours d'eau et des espèces en périls de la Montérégie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire appuyer le projet du Groupe Ambioterra;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,



N° de résolution
ou annotation

2019-02-029



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER de donner son appui au Groupe Ambioterra pour le projet de protection des espèces en péril et de la biodiversité en Montérégie Ouest;

D'AUTORISER le directeur-général et secrétaire-trésorier à signer la lettre d'appui ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION – ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 2 – TRANSPORT DANIEL BOURGON INC. – FOURNITURE, CHARGEMENT ET TRANSPORT D'ABRASIFS

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'acheter de l'abrasif pour la saison hivernale 2018-2019 dans le cadre des opérations de déneigement;

CONSIDÉRANT que l'achat de ce produit a été approuvé par le conseil municipal par la résolution 2018-10-585;

CONSIDÉRANT que la quantité demandée de 1000 tonnes pour la saison hivernale 2018-2019 risque d'être insuffisante;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de commander 250 tonnes supplémentaires au coût de 19,81 \$ la tonne métrique, conformément à la soumission de l'appel d'offres # 2018-011-TP;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 2 de Transport Daniel Bourgon inc. pour un montant maximum de 4 952,50 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 2 ainsi qu'à payer l'entreprise Transport Daniel Bourgon Inc. un montant de 4 952,50 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-330-00-622.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-030

AUTORISATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION J.P. ROY INC. – RÉPARATION BRIS D'AQUEDUC

CONSIDÉRANT le bris d'aqueduc survenu le 22 janvier 2019 sur la rue Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT qu'il y avait lieu d'agir rapidement pour trouver et réparer la fuite d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Construction J.P Roy était disponible le 22 janvier pour se déplacer et effectuer les travaux en urgence;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la facture au montant de 12 263,18 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction J.P Roy, à même le poste budgétaire 02-413-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2019-02-031

N° de résolution
ou annexion



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

APPUI – DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ – LOT # 3 766 113

CONSIDÉRANT la demande faite par Romin international auprès de la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'implantation d'une tour de télécommunication de Bell Canada en zone agricole sur le territoire de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE l'article 20.10 du règlement de zonage a été modifié et qu'il permet dorénavant l'implantation d'une tour de télécommunication à l'intérieur des terres patrimoniale à certaines conditions;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité et au schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de cette tour de télécommunication n'engendre pas d'effet néfaste sur le milieu agricole;

Considérant qu'il n'y a aucun espace approprié de disponible sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe situé à l'extérieur de la zone agricole;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'APPUYER la demande effectuée par Romin International auprès de la CPTAQ afin de permettre l'implantation d'une tour de télécommunication en zone agricole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Monsieur le conseiller François Lalonde déclare avoir un intérêt pécuniaire particulier et se retire de l'assemblée pour ce point.

2019-02-032

APPUI – DEMANDE DE LOTISSEMENT / ALIÉNATION AUPRÈS DE LA CPTAQ – LOT # 3 765 765

CONSIDÉRANT la demande faite par Monsieur Philippe Schryve auprès de la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le lotissement et l'aliénation du lot 3 765 765 situé en milieu agricole à Monsieur François Lalonde;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité et au schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le lotissement et l'aliénation de ce terrain n'aura aucun effet néfaste sur le milieu agricole;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'APPUYER la demande effectuée par Philippe Schryve auprès de la CPTAQ afin de lui permettre de procéder au lotissement et à l'aliénation du lot 3 765 765.

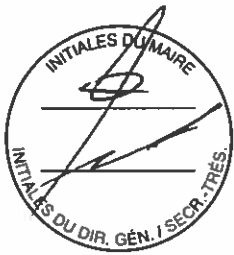
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Monsieur le conseiller François Lalonde réintègre l'assemblée.

2019-02-033

ADOPTION – POLITIQUE DES AINÉS DE SAINT-POLYCARPE – MADA

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a approuvé le Plan d'action pour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) lors de la séance du 14 janvier 2019;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QUE suite à l'approbation de ce plan, la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite adopter une Politique des aînés de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la Politique des aînés de Saint-Polycarpe.

D'AUTORISER le maire Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier Éric Lachapelle à signer la Politique des aînés de Saint-Polycarpe donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-034

ÉVÈNEMENT « DÉFI SOULANGES » DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

CONSIDÉRANT QUE l'école secondaire Soulanges organise pour une 19e année consécutive l'événement « Défi Soulanges »;

CONSIDÉRANT QUE le « Défi Soulanges » est une course s'adressant aux 1 250 élèves de l'école secondaire qui se déroule dans les rues de la municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE le « Défi Soulanges » aura lieu le 5 juin 2019;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'école secondaire Soulanges à tenir l'événement « Défi Soulanges » dans les rues de la municipalité de Saint-Polycarpe le 5 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-035

AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT que le Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe a déposé à la Municipalité de Saint-Polycarpe une demande d'aide financière;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 99,75 \$ au Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe pour la consommation de divers produits au Centre Sportif Soulanges;

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-036

AIDE FINANCIÈRE – GALA MÉRITAS 2018-2019 – ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

CONSIDÉRANT que l'école secondaire Soulanges a déposé à la Municipalité de Saint-Polycarpe une demande d'aide financière pour le Gala Méritas 2018-2019;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 300 \$ à l'école secondaire Soulanges pour le Galas Méritas 2018-2019;



N° de résolution
ou annotation

2019-02-037



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AIDE FINANCIÈRE – VOYAGE ÉTUDIANT – ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour un voyage étudiant organisé par l'école secondaire Soulanges pour un voyage culturel et historique à Londres;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 100 \$ pour Nadeige Leduc qui est étudiante à l'école secondaire Soulanges et domiciliée à Saint-Polycarpe;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-038

APPROBATION DE FACTURES ET AUTORISATION DE PAIEMENT – RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE

CONSIDÉRANT la facture de Réseau Biblio de la Montérégie au montant de 12 834,80 \$, taxes incluses, déposée lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE la facture est relative à la tarification annuelle pour les services obtenus par le Réseau Biblio pour la bibliothèque municipale;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la facture de Réseau Biblio de la Montérégie au montant total de 12 834,80 \$;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à Réseau Biblio de la Montérégie un montant maximal de 12 834,80 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-702-30-494.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-039

MODIFICATION – TARIFICATION DES HEURES DE GLACE DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

CONSIDÉRANT que les coûts d'opération de la glace du Centre sportif Soulanges à l'heure est supérieur au prix demandé par la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier ladite tarification;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE MODIFIER la tarification des heures de glace du Centre sportif Soulanges tel que présenté dans l'annexe A et ce, à compter du 1er août 2019;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 1 – DUBÉ BARSALOU COMMUNICATIONS – HONORAIRES POUR LA DÉMARCHE MADA

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de terminer le mandat d'honoraires pour la démarche MADA;

CONSIDÉRANT que les honoraires ont été approuvés par le conseil municipal par la résolution 2018-02-402;

CONSIDÉRANT que la quantité heures prévues pour le projet est légèrement plus élevée, c'est-à-dire trois (3) heures de plus;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'augmenter le nombre d'heures prévu pour le mandat au coût de 75 \$ de l'heure, conformément au bon de commande LOI-000144;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 1 de Dubé Barsalou communications pour un montant maximum de 260,89 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 1 ainsi qu'à payer l'entreprise Dubé Barsalou communications un montant de 260,89 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-701-20-959.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-041

AUTORISATION DE PAIEMENT – DUBÉ BARSALOU COMMUNICATIONS – CONCEPTION ET FINALISATION POLITIQUE MADA

CONSIDÉRANT que la politique MADA est maintenant rédigée et prête à être finalisée;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme Dubé Barsalou communications au montant de 4 369,05 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater la firme Dubé Barsalou communications pour assurer la conception graphique ainsi que l'élaboration de la documentation de la politique;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Dubé Barsalou communications un montant maximal de 4 369,05 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-701-20-959.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-02-042

ADOPTION – RÈGLEMENT 166-2019 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), une municipalité fixe, par règlement, la rémunération de son maire et celle de ses conseillers;

CONSIDÉRANT que l'allocation de dépenses des élus municipaux sera imposable à compter de l'année d'imposition 2019 au palier fédéral;

CONSIDÉRANT QUE suite à ces modifications, il y a lieu d'abroger les règlements numéro 98-2008 et numéro 156-2017 établissant un tarif applicable aux dépenses encourues par un membre du conseil de la



N° de résolution
ou annotation

2019-02-043



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Municipalité et les remplacer par le règlement 166-2019 sur le traitement des élus municipaux;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion et de présentation d'un projet de règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2019;

CONSIDÉRANT qu'un avis public d'au moins vingt-et-un (21) jours avant l'adoption a été donné, conformément à la Loi sur le traitement des élus;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement numéro 166-2019 sur le traitement des élus municipaux a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 166-2019 sur le traitement des élus municipaux;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PARTICIPATION – RELATION EXTÉRIEURES ET D'AFFAIRES – SOUPER RÉGIONAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT le souper organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CCIVS) le 27 février prochain ;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat de quatre (4) billets au coût de 115 \$ plus taxes chacun, pour la participation du maire, Jean-Yves Poirier et des conseillers, Pierre Régimbald, François Perreault et Normand Vincent au souper régional organisé par de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CCIVS), lequel aura lieu le 27 février 2019;

D'AUTORISER des dépenses inhérentes à cette activité;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Le conseiller François Lalonde demande au directeur-général et secrétaire trésorier de donner des éclaircissements sur le règlement 166-2019 sur le traitement des élus municipaux.

PAROLE AU MAIRE

- Remerciement aux différents intervenants pour l'organisation du Festigloo qui a été une réussite
- Mise au point sur la situation actuelle et future du Centre sportif Soulanges
- Fragilité des berges



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Commentaire positif sur les échanges avec le conseil pour le Centre sportif Soulanges
- Avancement du terrain Brunet
- Compte-rendu sur les matières organiques
- Adresses visibles pour les terres agricoles
- Prix des réparations pour le bris d'aqueduc
- Trou dans l'entrée de la pharmacie Brunet
- Remerciement pour l'engagement du conseil pour la saison 2019-2020
- Crédit pour les patineurs citoyens de Saint-Polycarpe (CPA)
- Crédit pour les joueurs d'hockey citoyens de Saint-Polycarpe (Hockey mineur)

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 31 l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 11 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Le maire



Éric Lachapelle



Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*



N° de résolution
ou annotation

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que
la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142(2)
du Code municipal

Jean-Yves Poirier

Eric Lachapelle

Le directeur général et
secrétaire-trésorier
Le maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DE LEVER la présente séance ordinaire du 11 février 2019.

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RESOLU

À 20 h 31 l'ordre du jour étant épuisé,

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

- Commentaire positif sur les échanges avec le conseil pour le Centre sportif Soulanges
- Avancement du terrain Brunet
- Compte-rendu sur les matières organiques
- Adresses visibles pour les terres agricoles
- Prix des réparations pour le bris d'aqueduc
- Trou dans l'entrée de la pharmacie Brunet
- Remerciement pour l'engagement du conseil pour la saison 2019-2020
- Crédit pour les patineurs citoyens de Saint-Polycarpe (CPA)
- Crédit pour les joueurs d'hockey citoyens de Saint-Polycarpe (Hockey mineur)

PÉRIODE DE QUESTIONS